

08 déc 2023 -19:58

Appartient à [Conseil des ministres du 8 décembre 2023](#)

Debt-for-climate swap entre la Belgique et le Mozambique

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur une proposition de *debt-for-climate swap* entre la Belgique et le Mozambique.

La ministre du Commerce extérieur et le ministre des Finances sont autorisés, en vertu de la loi du 3 juin 1964, à annuler un encours de dette en faveur des pays en développement les plus pauvres. La ministre de la Coopération au développement est compétente pour élaborer et mettre en œuvre des programmes de développement.

Sur la base des compétences de ces trois ministres, il a été demandé au poste diplomatique de Maputo, au Mozambique, d'examiner la possibilité d'un *debt-for-climate swap* entre la Belgique et le Mozambique. L'objectif étant d'annuler une partie de l'encours de la dette souveraine entre la Belgique et le Mozambique, à condition que le Mozambique finance des projets de lutte contre le changement climatique pour une valeur équivalente en monnaie locale, lesquels seront mis en œuvre par l'agence belge Enabel. Cette condition repose sur un certain nombre de principes tels que l'investissement dans des projets autour du changement climatique qui sont complémentaires aux interventions climatiques de l'actuel programme de coopération bilatérale 2023-2028 entre la Belgique et le Mozambique.

Dans ce contexte, le *debt-for-climate swap* entre la Belgique et le Mozambique a été approuvé pour une période de 66 mois (du 15 décembre 2023 au 30 juin 2029) et pour un montant total de 2.423.317,34 euros.

Par ailleurs, le programme de coopération bilatérale entre la Belgique et le Mozambique 2023-2028 a été prolongé jusqu'au 30 juin 2029.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude et de la Loterie nationale
Rue de la Loi, 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers
Porte-parole
miet.deckers@vincent.minfin.be

Hadja Lahbib, ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales
Rue des Petits Carmes, 15 - 15e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<https://lahbib.belgium.be>

Olivier Schotte
Porte-parole (FR)
olivier.schotte@diplobel.fed.be

Remy Esquiliche
Porte-parole (NL)
remy.esquiliche@diplobel.fed.be

Caroline Gennez, ministre de la Coopération eu développement et de la Politique des Grandes villes
Rue de la Loi, 23
1040 Bruxelles
Belgique
+32 2 206 95 00
<https://gennez.belgium.be>

Rebecca Castermans
Porte-parole
+32 494 91 45 97
rebecca.castermans@diplobel.fed.be